

# IMPOT SUR LE REVENU

---

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2007



Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. Raymond Yvon HERVO, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS				
Total des salaires et assimilés	<b>Vous</b>			
Déduction 10 % ou frais réels	<b>39 325</b>			
Salaires, pensions, rentes nets	<b>-3 933</b>			
	<b>35 392</b>			<b>35 392</b>
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus fonciers nets				<b>-2 933</b>
<b>REVENU BRUT GLOBAL</b>				<b>32 459</b>
<b>... REVENU IMPOSABLE ...</b>				
				<b>32 459</b>
<b>*** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME ***</b>				
				<b>2 629</b>
<b>REDUCTIONS D'IMPÔT</b>		<b>Déclaré</b>	<b>Retenu</b>	<b>Réduction</b>
Forfait scolarité : Nombre d'enfants		<b>1</b>	<b>1</b>	
Montant de la réduction d'impôt				<b>183</b>
<b>TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPÔT</b>				<b>- 183</b>
Impôt sur le revenu net avant corrections				<b>2 446</b>
<b>IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS</b>			<b>2 446</b>	
<b>PRIME POUR L'EMPLOI</b>		<b>Vous</b>		
Revenus déclarés - activité salariée	<b>39 325</b>			
Activité salariée, temps plein	<b>OUI</b>			
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi.				
<b>Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de</b>				<b>=</b>
				<b>2 446</b>
Votre taux d'imposition est de :				<b>7,54 %</b>
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
<b>Revenu fiscal de référence :</b>				<b>32 459</b>
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
<b>Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2008, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2009 est de :</b>				
Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2007		<b>Vous</b>		
		<b>3 539</b>		
<b>PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2008</b>		<b>3 539</b>		

# DECLARATION DES REVENUS (N°2042)

---



**Vous pouvez transmettre les formulaires présentés pages suivantes à votre centre des impôts, qui les considérera comme recevables conformément aux instructions du BOI 5 N-1-02 du 5 décembre 2002.**

Quelques conseils avant de transmettre vos formulaires :

- Afin d'éviter tout risque de confusion ou d'omission sur les éléments déclarés, vous devez vous assurer que les documents imprimés par Premis plus sont parfaitement lisibles (qualité d'encre, taille des caractères). Dans le cas contraire, nous vous conseillons de modifier les paramètres d'impression (à partir du menu Fichier, Mise en page), d'imprimer en couleur, et de réduire les marges.
- Consultez attentivement l'audit de la déclaration n°2042 pour vérifier que votre déclaration ne comporte pas d'erreur. Rassemblez les justificatifs demandés en vous aidant des messages signalés par un trombone dans l'audit.
- N'oubliez pas de signer la déclaration imprimée et d'agrafer ensemble tous les feuillets constituant la déclaration.
- Enfin, si vous avez reçu à votre domicile une déclaration préremplie, vous joindrez ce document au(x) formulaire(s) n°2042 imprimés à partir de votre logiciel.

# DÉCLARATION DES REVENUS 2007



Renvoyez un exemplaire de votre déclaration au centre des impôts de votre domicile **au plus tard le 30 mai**.  
Affranchissez suffisamment votre lettre.

Vous déposez une déclaration pour la première fois, cochez la case

Vous avez déjà déposé une déclaration, indiquez les numéros ci-contre

Vous trouverez ces numéros sur votre déclaration de revenus ou votre avis d'imposition de l'année dernière. Leur indication facilitera le rapprochement des acomptes ou mensualités que vous avez déjà payés et de l'impôt dû.

Votre n° FIP	<b>560 38 73 3313066789 3 A</b>
Votre n° fiscal	<b>16 40 840 250 343 C</b>
N° fiscal de votre conjoint	

## ÉTAT CIVIL DES DÉCLARANTS

Monsieur	<input checked="" type="checkbox"/>	Madame	<input type="checkbox"/>	Mademoiselle	<input type="checkbox"/>	Monsieur	<input type="checkbox"/>	Madame	<input type="checkbox"/>	Mademoiselle	<input type="checkbox"/>
Nom	<b>HERVO</b>										
Nom de naissance											
Prénoms	<b>Raymond Yvon</b>										
Date de naissance	<b>01/02/1951</b>										
Lieu de naissance	dept	<b>56</b>	commune	<b>LANVAUDAN</b>		dept	commune				

Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cochez la case

## ADRESSE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2008 pour le calcul correct de votre taxe d'habitation

Numéro et rue	<b>Kerhouant Vihan</b>										
Appartement	n°	résidence	étage	esc.	bât.	nbre de pièces	<b>5</b>				
Commune	<b>LANGUIDIC</b>					code postal	<b>56440</b>				
Statut : vous êtes	propriétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	locataire	<input type="checkbox"/>	occupant à titre gratuit	<input type="checkbox"/>	Nom du propriétaire				

## CHANGEMENTS D'ADRESSE

Déménagement	...en 2007, indiquez votre adresse au 1 <sup>er</sup> janvier 2007					...en 2008, indiquez votre adresse actuelle pour bien recevoir votre courrier						
Numéro et rue												
Appartement	n°	résidence	étage	esc.	bât.	nbre de pièces						
Commune	code postal					code postal						
Statut : vous êtes	propriétaire	<input type="checkbox"/>	locataire	<input type="checkbox"/>	occupant à titre gratuit	<input type="checkbox"/>	propriétaire	<input type="checkbox"/>	locataire	<input type="checkbox"/>	occupant à titre gratuit	<input type="checkbox"/>
Nom du propriétaire												

## REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur (voir notice), cochez la case  Ø RA

## SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À _____ le _____	Téléphone <b>02.97.36.36.00</b>
	Adresse internet _____
<p><small>En application de la loi "Informatique et libertés" vous pouvez accéder aux données fiscales vous concernant et demander leur rectification, sous certaines réserves, auprès de votre centre des impôts. Les données que vous déclarez sont utilisées aux fins de gestion et de recoupement par l'administration fiscale mais également par certains organismes de sécurité sociale habilités (voir notice).</small></p>	Si vous déposez également une déclaration 2042 complémentaire, cochez la case <input type="checkbox"/>



**1 | TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES****TRAITEMENTS, SALAIRES**

Revenus d'activité.....

Autres revenus imposables *préretaire, chômage*.....

Frais réels *liste détaillée sur papier libre*.....

Demandeur d'emploi de plus d'un an.....

Heures supplémentaires : revenus exonérés.....

VOUS		CONJOINT		1 <sup>ERS</sup> À CHARGE		2 <sup>ES</sup> À CHARGE	
AJ	39 325	BJ		CJ		DJ	
AP		BP		CP		DP	
AK		BK		CK		DK	
AI	COCHEZ ▶	BI	COCHEZ ▶	CI	COCHEZ ▶	DI	COCHEZ ▶
AU		BU		CU		DU	

**POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI** *pour obtenir la prime par virement, joignez un RIB*

Vous avez exercé une activité à temps plein toute l'année 2007 ;

cochez la case.....

Sinon, nombre d'heures payées dans l'année.....

*y compris heures supplémentaires exonérées*

AX	COCHEZ ▶ <input checked="" type="checkbox"/>	BX	COCHEZ ▶	CX	COCHEZ ▶	DX	COCHEZ ▶
AV	HEURES ▶	BV	HEURES ▶	CV	HEURES ▶	DV	HEURES ▶

**PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES**

Pensions, retraites, rentes.....

Pensions alimentaires perçues.....

AS		BS		CS		DS	
AO		BO		CO		DO	

**RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX**

Total des rentes perçues par le foyer pour chaque âge

d'entrée en jouissance.....

MOINS DE 50 ANS		DE 50 ANS À 59 ANS		DE 60 ANS À 69 ANS		À PARTIR DE 70 ANS	
AW		BW		CW		DW	

**2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS**

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %.....

DH

Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués ligne DH.....

EE

**REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT** *ne les déduisez pas*

Revenus des actions et parts *crédit d'impôt inclus*.....

DC

Revenus imposables des actions et parts non cotées détenues dans un PEA.....

FU

Revenus distribués dans le PEA *pour le calcul du crédit d'impôt de 50 %*.....

GR

Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins 6 ou 8 ans.....

CH

**REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT**

Revenus de valeurs mobilières et distributions *crédit d'impôt inclus*.....

TS

Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié.....

GO

Autres revenus *crédit d'impôt inclus*.....

TR

**AUTRES**

Revenus des lignes DC, CH, TS, TR déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible.....

CG

Revenus des lignes CH, TS, TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible.....

BH

Frais venant en déduction.....

CA

Crédits d'impôt sur valeurs étrangères.....

AB

Crédit d'impôt "directive épargne" et autres crédits d'impôt restituables.....

BG

Déficit de l'année antérieure non encore déduit.....

AA

**3 | PLUS VALUES ET GAINS TAXABLES À 16 %**

Gains sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés taxables à 16 %.....

VG

Pertes de l'année 2007 sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés.....

VH

*En cas de pertes antérieures à 2007 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP.*

**4 | REVENUS FONCIERS** *lignes BA, BB, BC, BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier : recettes brutes sans abattement.....

BE

Adresse de la location :

Revenus fonciers.....

BA

Déficit imputable sur les revenus fonciers.....

BB

Déficit imputable sur le revenu global.....

BC 2 933

Déficits antérieurs non encore imputés.....

BD

Primes d'assurance des loyers impayés *voir notice*.....

BF

Si vous souscrivez une déclaration 2044-spéciale, cochez la case.....

BZ COCHEZ ▶

**REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS** *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de la déclaration*.....

ØXX

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéficiaires agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA.

**6 | CHARGES DÉDUCTIBLES** le symbole  signifie que vous devez remplir la rubrique E page 2

Montant de la CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine.....			DE
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs : <i>décision de justice définitive avant 2006</i> 	GI	1ER ENFANT	GJ 2E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 	EL	1ER ENFANT	EM 2E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées : <i>décision de justice devenue définitive avant 2006</i> 			GP
Autres pensions alimentaires versées			GU
Déductions diverses 			DD

**ÉPARGNE RETRAITE PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS (PREFON, COREM ET C.G.O.S.)**

Épargne versée en 2007	VOUS	CONJOINT	PERS. À CHARGE
- Cotisations versées en 2007 au titre d'un PERP, PREFON, COREM et C.G.O.S.....	RS	RT	RU
- Rachats de cotisations en 2007 (PREFON, COREM et C.G.O.S.).....	SS	ST	SU
- Plafond de déduction.....	PS	PT	PU
- Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint.....			QR COCHEZ ▶
- Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2007 <i>après avoir résidé à l'étranger au cours des 3 années précédentes</i> .....			QW COCHEZ ▶
Détermination du plafond de déduction pour les revenus 2008			
- Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et abondement de l'entreprise à un PERCO en 2007.....	QS	QT	QU

**7 | CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION OU À CRÉDIT D'IMPÔT** le symbole  signifie que vous devez joindre vos reçus ou vos justificatifs

Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 488€) 	UD		UE
Autres dons que ceux de la ligne UD 	UF		UG
- Report de versements des années antérieures.....	XS	03	XT 04
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés 	AC	VOUS	AE CONJOINT
	AD		AF
Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études.....	EA	COLLÈGE ▶	EC LYCÉE ▶
Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2007  <b>Remplir page 2-E</b>	GA	1ER ENFANT	GB 2E ENFANT
Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile  <b>Remplir page 2-E</b>			
- Vous (et votre conjoint pour un couple marié/pacsé) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi en 2007.....			DB
- Vous ne remplissez pas ces conditions ou avez engagé des dépenses pour un ascendant de plus de 65 ans bénéficiaire de l'APA.....			DF
- Vous avez ou votre conjoint ou une personne à votre charge la carte d'invalidité d'au moins 80% voir <i>notice</i> .....			DG COCHEZ ▶
- Ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses.....			DL NOMBRE ▶
Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap 			GZ
Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes.....	CD	1E PERSONNE	CE 2E PERSONNE
Prestations compensatoires : sommes versées en 2007.....			WN
- Sommes totales décidées par jugement en 2007 ou capital reconstitué.....			WO
- Capital fixé en substitution de rente.....			WM
- Report des sommes décidées en 2006.....			WP
Intérêts des prêts étudiants (contrats conclus à compter du 1-09-2005).....			UK
- Vous souscrivez une déclaration de revenus à votre nom pour 2007, vous étiez rattaché à un autre foyer fiscal avant 2007, indiquez le nombre d'années de remboursement du prêt avant 2007.....			VO NOMBRE ▶
Dépenses en faveur des économies d'énergie et du développement durable 			
- Équipements utilisant une source d'énergie renouvelable.....			WF
- Chaudières à condensation, matériaux d'isolation thermique et appareils de régulation de chauffage installés au plus tard le 31-12 de la 2e année suivant la date d'acquisition d'un logement achevé avant le 1-01-1977.....			WG
- Autres chaudières à condensation, matériaux d'isolation thermique, appareils de régulation de chauffage ; équipements de raccordement à un réseau de chaleur ; équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales.....			WH
- Chaudières à basse température.....			WQ
Dépenses en faveur de l'aide aux personnes 			
- Équipements pour les personnes âgées ou handicapées.....			WJ
- Travaux de prévention des risques technologiques ou acquisition d'ascenseurs électriques à traction.....			WI
Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition de l'habitation principale réalisée à compter du 06-05-2007.....			UH

**8 | DIVERS**

Élus locaux <i>indemnités de fonction soumises à la retenue à la source</i> 	BY	VOUS	CY CONJOINT
Plus-values en report d'imposition non expiré			UT
Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger <i>cf. déclaration n° 2047</i>			
- Revenus exonérés (y compris salaires et primes des détachés à l'étranger) non déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif.....			TI
- Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS.....			TL
- Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français.....			TK
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>revenus d'organismes internationaux, de représentations étrangères</i> .....			FV COCHEZ ▶
Contrat d'assurance-vie conclu auprès d'un établissement établi hors de France.....			TT COCHEZ ▶
Comptes bancaires à l'étranger <i>joignez la déclaration n°3116 ou la liste des comptes sur papier libre</i> .....			UU COCHEZ ▶